

*Travaux de la Chambre*

Je demande donc au député de retirer ses insinuations ou allégations qui, à mon avis, sont contraires à l'usage parlementaire.

**Mme le Président:** Je voudrais clore le débat, car il est évident qu'il n'y a pas là matière à question de privilège. Je voudrais rappeler au député de Burnaby (M. Robinson) que la présidence ne peut se prononcer sur la valeur d'une question pas plus que sur son objet. S'il semble au député qu'une question est glissée à dessein, c'est une chose qu'il incombe aux députés, mais sûrement pas à la présidence, de tirer au clair.

● (1520)

Pour ce qui est du nombre de ministériels à qui j'ai accordé la parole, le député se rendrait compte, s'il voyait les statistiques, que ce nombre est fort restreint bien que les députés aient tous les mêmes droits et partagent les mêmes préoccupations au sujet de leurs électeurs.

Sur les 15 ou 16 questions posées aujourd'hui, je n'ai accordé que trois questions, et aucune supplémentaire comme d'habitude, aux députés libéraux. J'estime en effet que les ministériels ont de meilleures chances que les autres de rencontrer les membres du cabinet pour discuter de leurs affaires. Voilà pourquoi j'ai suivi la pratique de mes prédécesseurs en ne leur permettant pas de poser des questions supplémentaires. Le député aura remarqué que certains jours, je n'accorde aucune question aux ministériels, que la plupart du temps je me limite à deux parfois trois, mais je dois reconnaître qu'il m'arrive de leur en permettre plus de trois. Je dois me montrer scrupuleusement équitable en accordant la parole aux députés. S'il est des députés qui ont dû sacrifier des questions, je doute que ce soit à ma gauche; au contraire, ce serait plutôt de l'autre côté.

\* \* \*

**FEU JOE SPONARSKI**

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Madame le Président, je désire signaler une question qui est plutôt de nature personnelle. Je sais que le Règlement de la Chambre ne prévoit pas de cas semblable, mais je voudrais quand même signaler la mort tragique survenue hier de M. Joe Sponarski, de Winnipeg. M. Sponarski vivait à Portage-la-Prairie et avait été mon adversaire au cours des deux dernières élections fédérales. J'avais appris à le connaître et à le respecter en tant qu'adversaire et j'en étais venu à considérer que lui-même et sa famille faisaient partie de mes amis. C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris son décès ce matin. Je désire simplement exprimer mes condoléances et je sais que les députés de tous les partis voudront se joindre à moi pour exprimer la plus sincère sympathie à la famille éprouvée.

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, j'invoque le Règlement au sujet des travaux de la Chambre. Je voudrais savoir si le gouvernement a l'intention de présenter le bill sur la pension des anciens combattants plus tard aujourd'hui. Si c'est le cas, je tiens à signaler au ministre que nous sommes tout à fait d'accord. Nous serions disposés à ce qu'on prenne les mesures nécessaires pour modifier l'ordre des travaux à cet égard, si c'est ce que le leader du gouvernement

veut faire. Je voulais simplement connaître ses intentions et lui faire part des nôtres au sujet du bill sur les anciens combattants.

La seconde question a trait au bill sur le poisson salé, qui occupe le deuxième rang sur la liste des travaux prévus pour aujourd'hui. Si je ne m'abuse, les députés seraient peut-être d'accord pour que nous terminions l'étude du bill en comité plénier aujourd'hui puisque ce texte est assez court. Je pense que la chose pourrait se faire si mon ami voulait bien y songer dès maintenant.

**M. Pinard:** Madame le Président, l'accord conclu par tous les partis au sujet du premier bill est très clair. J'ignore si le parti conservateur renoncera à sa journée de mercredi prochain ou s'il se contentera de la reporter à plus tard, mais de toute façon, nous présenterons le bill sur les anciens combattants. Tous les partis se sont entendus pour adopter ce bill à toutes les étapes mercredi prochain. Il sera présenté non aujourd'hui, mais dès que nous pourrons en remettre des exemplaires aux députés. Ce pourrait être à la fin de la journée demain ou tôt mercredi matin.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** D'accord.

**M. Pinard:** En ce qui concerne la seconde question, c'est-à-dire la loi sur le poisson salé, nous nous sommes en effet entendus pour que la Chambre se forme en comité plénier aujourd'hui, après qu'un porte-parole de chaque parti aura prononcé un discours et passe ensuite immédiatement à la troisième lecture.

**M. Knowles:** Madame le Président, la Chambre a été saisie de deux questions. En ce qui a trait au bill sur les anciens combattants, je n'ai nul besoin de répéter ce que j'ai déjà dit bien des fois, soit que notre parti est d'accord pour qu'on adopte le bill rapidement. S'il est présenté demain dans la journée ou même mercredi matin, mais pas plus tard, nous accepterons volontiers que le bill soit adopté à toutes les étapes le jour même.

En ce qui concerne le bill C-7, sur poisson salé, nous sommes disposés à faire modifier la motion de deuxième lecture pour qu'il aille en comité plénier. Nous sommes également disposés à lui faire franchir aujourd'hui toutes les étapes.

**M. Pinard:** Madame le Président, un point seulement. Avant d'appeler le bill C-7, celui du poisson salé, il a été convenu de faire appeler le bill C-26, qui sera renvoyé sans débat au comité permanent compétent. J'aimerais que le bill C-26 soit appelé avant le bill C-7.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, mon intention était de dire que le deuxième bill, par ordre de priorité, est le bill C-7. Nous avons effectivement l'intention d'examiner très rapidement le bill C-26.

**M. Knowles:** Oui, madame le Président, nous sommes également disposés à voter le bill C-26 et la deuxième lecture sans débat. Nous avons donné notre accord parce qu'on nous a bien dit que lorsque le bill ira au comité permanent, certains groupes qui désirent comparaître devant le comité seront invités à le faire. C'est à cette condition que nous sommes disposés à faire franchir aujourd'hui au bill C-26 la deuxième lecture sans débat.